

Armoiries de Maine-et-Loire

Écrit par Administrator

Mardi, 13 Juillet 2010 20:55 - Mis à jour Samedi, 14 Juillet 2012 13:57



Les armoiries de Maine-et-Loire se blasonnent : parti : au premier mi-parti d'azur à trois fleurs de lys d'or et à la bordure cousue de gueules, au second d'azur à la croix patriarcale de gueules bordée d'or

Elles représentent à dextre les armoiries de l'ancienne province de l'Anjou; à senestre la croix patriarcale d'Anjou, devenue croix de Lorraine lorsque le roi René, fils de Louis II d'Anjou, est devenu duc de Lorraine en 1420 par mariage.

Elles ont été utilisées par le conseil général et figurent sur l'insigne des sapeurs-pompier.

Source iconographique : Conseil général de Maine-et-Loire

Les armoiries de Maine-et-Loire proposées en 1950 par l'héraldiste Robert Louis se blasonnaient : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure de gueules.

Ce sont les armoiries de l'ancienne province d'Anjou.

Redessiné par : Pascal Vagnat

Armoiries de Maine-et-Loire

Écrit par Administrator

Mardi, 13 Juillet 2010 20:55 - Mis à jour Samedi, 14 Juillet 2012 13:57
